

Zeitschrift: Werk, Bauen + Wohnen
Herausgeber: Bund Schweizer Architekten
Band: 67 (1980)
Heft: 12: Museen

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Actualité

Hôpital régional des districts de Sion – Hérens – Conthey

Architectes:

J. Itten + O. Brechtbühl AG, Berne; collaborateurs: MM. Will et Moser, P. Morisod et Ed. Furrer, Sion; collaborateurs: MM. Fachard et Schenkel, P. Schmid, Sion; collaborateurs: MM. Fuchs et Bovier, R.+J.L. Tronchet, Sion; collaborateurs: MM. Vouilloz et Delaloye, 1975–1979

Nature de l'ouvrage

Il s'agit d'un hôpital devant desservir les trois districts de Sion, d'Hérens et de Conthey. (La planification hospitalière du Valais n'a pas créé d'hôpital cantonal, mais des hôpitaux de districts: Monthey, St-Maurice, Martigny, Sion, Sierre, Viège et Brigue.)

Il s'agit également d'un hôpital aigu, où la durée d'hospitalisation sera relativement courte (l'ancien hôpital servira d'établissement gériatrique).

Le choix de l'emplacement a fait l'objet de nombreuses études et... de contestations politiques. Le choix final s'est fait sur la base de critères bien précis dont en particulier: les accès et la possibilité d'acquérir une surface importante de terrain (env. 140 000 m²) indispensable aux besoins actuels... et futurs.

Situation, accès et aménagements extérieurs

Le nouvel hôpital est situé à l'extrémité de la ville de Sion et l'accès se fait par une nouvelle artère reliée à la transversale Hérens–Ravyl, récemment achevée.

Le terrain a été divisé en plusieurs zones, à savoir:

- zone d'accès (visiteurs, services, urgences, livreurs)
- zone de l'hôpital (traitement et hospitalisation)
- zone du centre opératoire protégé
- zone du logement du personnel
- zone de l'institut central

Les aménagements extérieurs ont été étudiés en fonction des activités diverses (accès, zones différenciées des places de parc, liaisons piétonnières, zones de verdure, jardin de physiothérapie, etc.). La conception décorative des espaces verts a été réalisée en vue de donner la priorité à l'accueil et à l'ambiance de détente devant régner aux abords de ce genre



1

d'établissement; le surcroît de terre d'excavation a permis de créer un jeu de collines animant les zones et séparant visuellement les secteurs routiers et piétonniers.

Programme de réalisation

1. Hôpital

(traitement et hospitalisation)

Niveau U (sous-sol): Les centrales de chauffage, de sanitaire, de production de froid et d'électricité; les dépôts et vestiaires centralisés.

Niveau A (rez-de-chaussée): A ce niveau sont localisés:

– L'entrée principale avec hall, cafétéria, kiosque, coiffeur, poste, banque, poste de l'hôtesse, les téléphonistes, aula et la chapelle.

– Les services administratifs tels que: administration, admission, facturation, comptabilité et les archives.

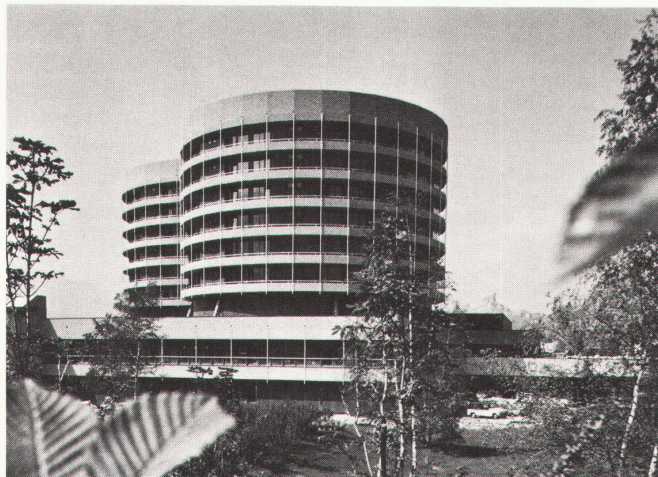
– Les services généraux comme: cuisine, restaurant du personnel, buffet self-service, stérilisation, buanderie-lingerie, centrale des lits, magasins centraux et les archives.

– La radiothérapie avec ses locaux pour la bombe au cobalt, la bombe au césium, la thérapie conventionnelle et superficielle, local de pose de substances radioactives et deux chambres blindées d'hospitalisation.

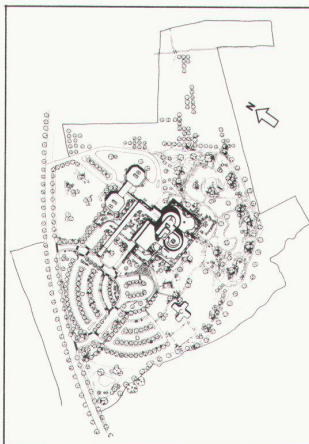
– La physiothérapie et salles d'examen de l'ophtalmologie.

Niveau B (1er étage): A ce niveau sont situés:

– Le centre médico-chirurgical des entrées avec 4 boîtes d'urgence, une salle d'intervention, une salle



2

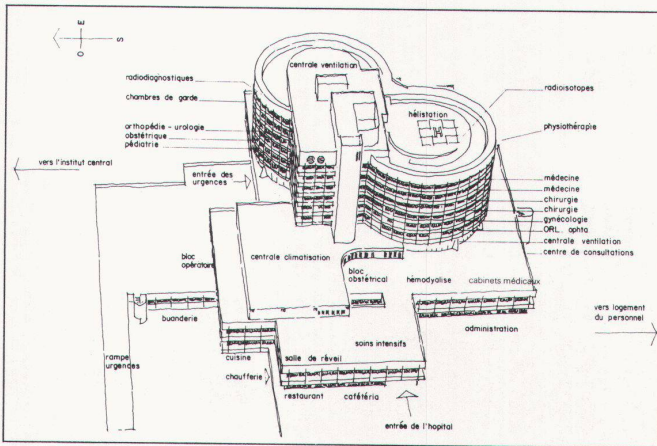


3

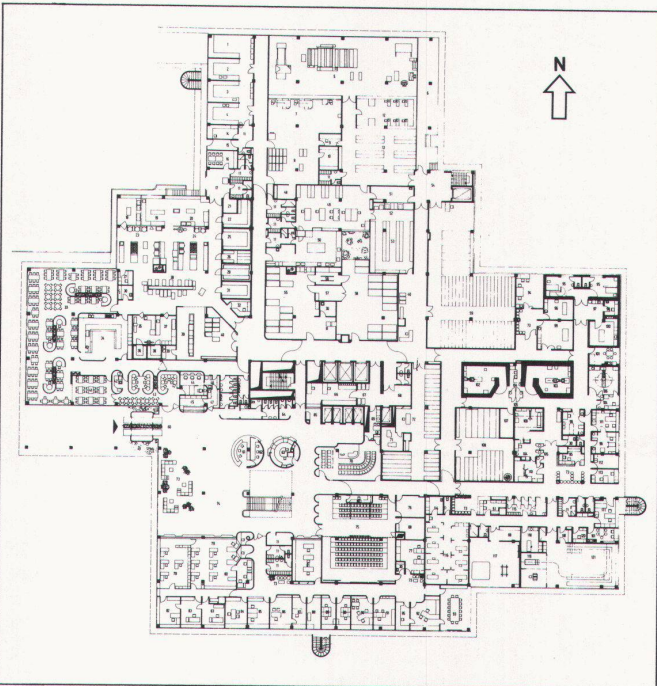
1
Vue d'ensemble

2
Vue de la tour d'hospitalisation

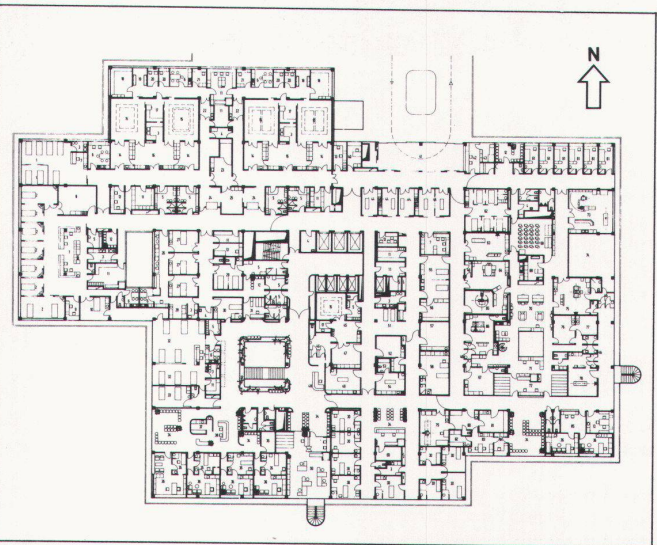
3
Plan de situation



4



5



6

de plâtre, un hôpital de nuit de 5 lits.

- Les locaux spécialisés tels que les épreuves fonctionnelles, centre EEG, salles d'endoscopie et salle d'urologie.

- Le bloc opératoire avec 4 salles d'opération (2 salles septiques et 2 salles aseptiques) et ses locaux annexes.

- La salle de réveil avec 7 lits dont 2 isoléments.

- Le bloc obstétrical avec 3 salles d'accouchement, une salle de préparation et un secteur de réanimation pour les nouveau-nés et salle de consultation.

- Les soins intensifs avec 8 boxes d'hospitalisation et une salle de réanimation.

- Le secteur de l'hémodialyse avec 11 lits de traitement.

- La radiologie avec 8 salles (2 salles d'osseux, 2 salles de digestif, 1 salle d'angiographie, 1 salle de tomo et neuroradiologie, 1 salle d'urologie et 1 salle de mammographie).

- La médecine nucléaire avec caméra de scintillation.

- Le centre de consultation ambulatoire pour la chirurgie, la médecine, la pédiatrie, la gynécologie avec 9 salles ou boxes d'examen.

- La direction médicale, le secrétariat médical central et une partie des chambres de gardes.

Niveau C: A ce niveau se situent: le solde des chambres de gardes, le secteur de diabétologie, ainsi que les centrales de ventilation et climatisation. La terrasse de l'étage C peut servir éventuellement de jardin d'enfants.

Niveaux D à I: Élément vertical permettant d'hospitaliser 280 patients sur 6 niveaux. Chaque niveau comprend 2 unités de soins conçues selon une disposition centralisée et groupant les services:

- d'ORL et ophtalmologie
- de pédiatrie et néonatalogie
- de gynécologie et de maternité avec nurserie
- de chirurgie
- de médecine.

Niveaux K et L: Attique technique groupant les machineries d'ascenseurs, la centrale de ventilation, la tour de refroidissement ainsi que l'héliport dont la situation favorable en toiture a été vivement encouragée par l'Office Fédéral de l'Air (absence d'obstacles et de nuisances, liaison interne rapide grâce à un monte-lit prioritaire).

2. Centre opératoire protégé
- construit selon les normes de l'Office fédéral de protection civile.

3. Logements du personnel

- comprenant en première étape un volume groupant deux appartements pour concierge et aumônier et 32 studios.

Expression architecturale

L'hôpital régional de Sion a voulu sauvegarder sa propre identité. Cette affirmation est juste dans la mesure où, à l'instar d'autres constructions hospitalières, l'architecture n'a pas été oubliée! Ceci est d'autant plus vrai que le danger qui a guetté les architectes était de se laisser totalement absorber par la technique et d'en oublier l'importance non négligeable de l'architecture, entendons par là: la qualité des espaces extérieurs et intérieurs, une certaine unité d'expression des volumes, la concordance des matériaux et l'ordonnance des couleurs.

L'expression des volumes a été dictée par certains principes d'ordre fonctionnel, à savoir:

- superposition de la tour d'hospitalisation au-dessus du plateau technique: solution qui abrange sensiblement les circuits horizontaux;
- forme circulaire de la tour d'hospitalisation dictée par la volonté de rapprocher chaque chambre de malades du poste d'infirmière;
- flexibilité et extensibilité du plateau technique;
- intégration dans le site.

Affirmons cependant qu'une telle réalisation aurait été différente dans son expression architecturale si elle avait été située dans le tissu urbain de la ville de Sion.

L'implantation dans cette zone, avec les espaces verts qui la caractérisent, a permis certaines «audaces» de couleurs s'écartant par là même des teintes souvent mornes de certains établissements hospitaliers.

4

Axonométrie

5

Plan du rez-de-chaussée (Niveau A)

6

Plan du 1er étage (Niveau B)

7

Chambre à deux lits

8

Poste d'infirmière au centre de la tour d'hospitalisation

9

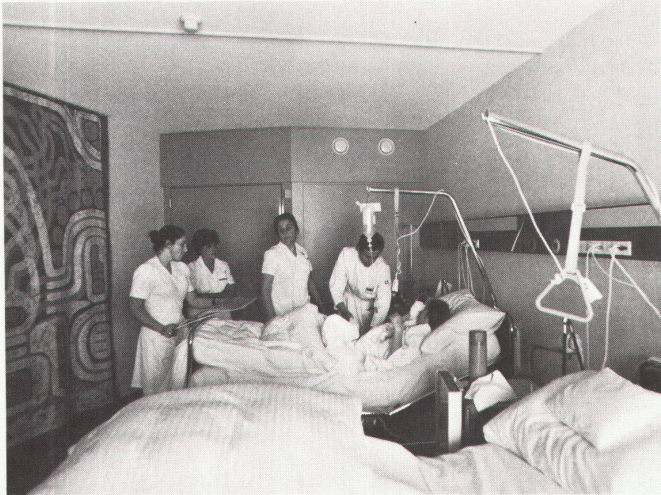
Hall d'entrée

10

Etage type de la tour d'hospitalisation

11

Chambres de malades



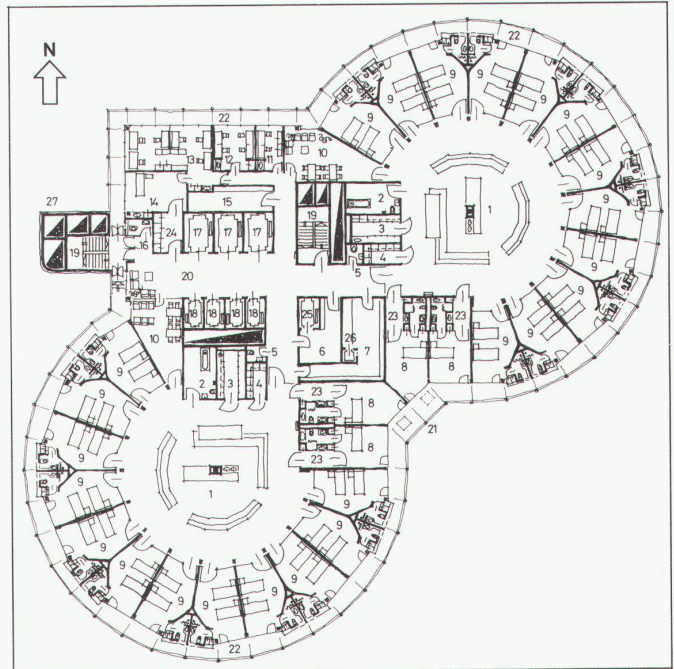
7



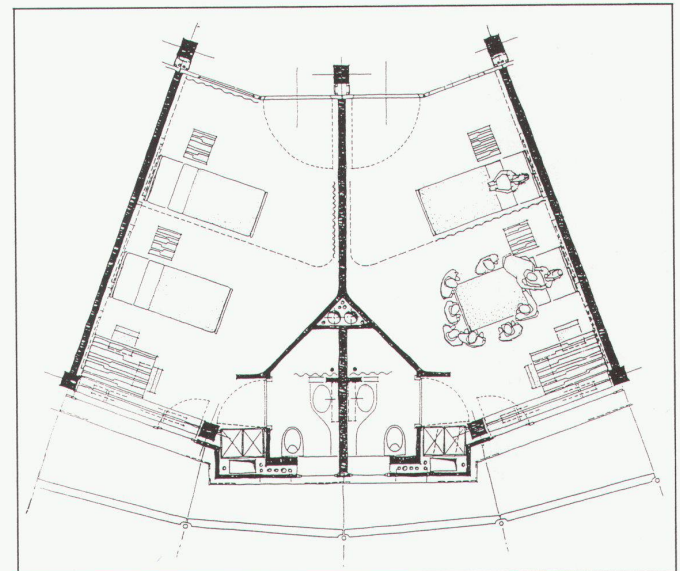
8



9



10



11

Décoration artistique

La recherche d'une décoration artistique bien intégrée n'a pas échappé aux responsables de l'hôpital qui ont fait appel à différents artistes pour animer les espaces tant intérieurs qu'extérieurs.

On peut citer:

- André Raboud, auteur d'une sculpture monumentale en pierre, placée à l'extérieur près de l'entrée principale.

- Jean-Jacques Putallaz, auteur d'une céramique murale de grande dimension.

- Elsi Giaque, auteur d'une tapisserie verticale tridimensionnelle suspendue dans l'espace formé par le grand escalier du rez-de-chaussée.

- Pierre Louy, auteur de batiaks placés dans les chambres de malades et servant soit de séparation de lit, soit de décoration murale.

- J. Jérôme Berthouzoz, auteur des émaux de la chapelle.

Cette décoration artistique est complétée par une sculpture sur socle d'Angel Duarte et d'un choix de gravures sélectionnées parmi neuf artistes valaisans. Citons enfin que l'animation du secteur de la pédiatrie est assurée par la sélection de dessins d'enfants des classes primaires des trois districts.